

Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

Objet : Office départemental du sport /désignation des représentants communautaires

Séance du 26/03/2022

Délibération n° 29

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 19

Absents : 21

Votants : 22

- dont « pour » : 22

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 18 mars 2022 s'est réuni sous la présidence de M. Saïd Maanrifa IBRAHIMA, à la mairie de Tsingoni le samedi 26 mars 2021 à 08 heures 30 minutes.

Présents :

IBRAHIMA Saïd Maanrifa, AHMED COMBO Papa, ALLAOUI Mohamed, BOINAHERY Ibrahim, MADI OUSSENI Mouhamadi, MDALLAH Anlamati, MROIVILI Mouhamadi Moindjié, RAMA Ahmed, RIDHOI Zainabou. ABDALLAH Houssamoudine, ABDOU COLO Nassuhati, ATTIBOU Zaïnati, BOINA M'ZE Salim, CHANRANI Daoudou, YSSOUMAIL Ahamadi, Mohamed Zainaba, NOUDJOUR Madi Assani, SAID Mariame, YSSOUFI Chaïdati

Absents :

AMBDI Youssouf, CHANFI Bibi, ABDOURAHAMANE Céline, BACAR SOILHI Inchat, BOINAIDI Habachia, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, SOUMAÏLI Mhamadi, ABDALLAH Oidhuati, BOURA Zaounaki Fatima, ISSOUFI Ramadani, MADI Fatima, ABDOU Fatima, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, SIAKA Ahamada, MOHAMED Bacar, MROIVILI MOILIM Amina, ABDOU ELOIHIDE Dhatia, ABDOU Mohamed, SAID-SOUFFOU Soula, Adam Ahmed,

Représentés : ABDOU ELODIE Dathia par IBRAHIMA SADI Maanrifa, MROIVILI MOILIM Amina par IBRAHIMA SADI Maanrifa, MOHAMED MROUDJAE Issoufa par SAID Mariame

Secrétaire de séance : ATTIBOU Zaïnati

Vu la délibération n° DL_CP2021_0320 de la commission permanente du Conseil Départemental de Mayotte relative à la création d'un Etablissement Public Local dénommé « Office Départemental du Sport » en charge de la gestion des infrastructures sportives du Conseil Départemental de Mayotte et à l'approbation de ses statuts,

Vu le courrier en date du 17 février 2022 de Monsieur le Président du Conseil Départemental sollicitant la confirmation de l'engagement communautaire à participer à l'instance de

pilotage de l'Office Départemental du Sport et la demande de procéder à la désignation d'un référent titulaire et d'un suppléant pour siéger au conseil d'administration.

Considérant que les statuts de l'Office Départemental du Sport intègrent dans le conseil d'administration les Présidents des 5 intercommunalités de Mayotte,

LE CONSEIL communautaire, Après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Désigne comme représentants de la 3co pour siéger au conseil d'administration de l'Office Départemental du Sport :**
 - Titulaire : M Saïd Maanrifa Ibrahim
 - Suppléante Mme Zainati Attibou

Fait et délibéré le 26/03/2022

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme au registre

Le président de la 3CO



Signé électroniquement par : Ibrahim SAID MAANRIFA
Date de signature : 30/03/2022
Qualité : Signature de PDF Président

M. IBRAHIMA Said Maanrifa
Président de la Communauté
des Communes du Centre Ouest